





CODE STAGE: NSVAL0051

INFORMATIONS PRATIQUES

Dates de la formation :

Voir catalogue ENSV-FVI https://ensv-fvi.fr/formation-continue/

Durée:

2 jours

Lieu:

Paris (DGAL)

Public cible:

Personnel nouvellement affecté à la DGAL (15 stagiaires maximum)

Taille du public :

Consulter l'ENSV-FVI

Intervenants / Formateurs (ou Référents techniques) :

Différents bureaux de la DGAL.

Responsable pédagogique :

Geneviève CASCHETTA, ENSV-FVI

Modalités d'inscription :

ENSV-FVI

1, avenue Bourgelat
FR-69280 MARCY L'ETOILE
formco@vetagro-sup.fr

télécopie +33 (o)4-78-87-25-48

Accessibilité:

Formation accessible pour les PMR / personnes invalides

CONTEXTE

Cette formation est destinée aux agents nouvellement affectés à la DGAL. Elle pourra également être ouverte aux autres directions d'administrations centrales, dans la limite des places disponibles. Elle a pour objectif d'initier le nouveau personnel à la « légistique appliquée » comportant un volet simplification, destinée à tout rédacteur de texte de la DGAL. Il s'agit également de présenter l'environnement de travail.

Formation préalable à la prise de poste à la DGAL :

légistique appliquée

Des études de cas complètent cette formation qui est amenée à évoluer en fonction d'une part des outils et orientations pilotés par la DGAL et d'autre Part de l'analyse des évaluations qui seront réalisées par les participants en fin de formation.

LA FORMATION

Objectif général :

Connaître la légistique appliquée pour rédiger différents textes.

Objectifs pédagogiques :

- → Connaître l'environnement institutionnel interne et externe des missions de la DGAL :
- → Connaître les bases et pré-requis qui entourent la réglementation ;
- → Connaître les principes de rédaction d'un acte réglementaire.

Contenu:

- → Environnement institutionnel interne et externe ;
- → Qualité de la réglementation et simplification normative ;
- → Approche pratique de la hiérarchie des normes ;
- → Construction et écriture réglementaire et/ou législative, procédures de gestions.

Méthodes pédagogiques :

Conférences, études de cas pratiques